

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02263 Numéro SIREN : 522 565 977 Nom ou dénomination : A2CG FIDUCIAIRE I.D.F

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2022 sous le numéro de dépôt 29760

SARL A2CG Fiduciaire IDF
1 Rue de la Corderie
Centra 324
94586 RUNGIS CEDEX

COMPTES ANNUELS



A2CG FIDUCIAIRE IDF
1 RUE DE LA CORDERIE
CENTRA 324
94586 RUNGIS CEDEX

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	10 191	8 449	1 742		1 742	
	Fonds commercial (1)	735 000		735 000	735 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	60 531	54 554	5 977	10 063	4 085-	40. 60-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	16 377		16 377	16 167	210	1. 30
	Total II	822 099	63 002	759 097	761 230	2 133-	0. 28-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	360 575	59 252	301 323	244 621	56 702	23. 18
	Autres créances	21 156		21 156	23 048	1 892-	8. 21-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	5 329		5 329	32 988	27 658-	83. 84-
	Charges constatées d'avance (3)	17 614		17 614	20 707	3 093-	14. 94-
	Total III	404 675	59 252	345 423	321 364	24 059	7. 49
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 226 774	122 254	1 104 520	1 082 594	21 926	2. 03

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

210
122 478

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300 000	300 000		
	Réserves				
	Réserve légale	30 000	30 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	252 984	206 495	46 490	22.51
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	34 014	46 490	12 475-	26.83-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	616 999	582 984	34 014	5.83
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	24 806	69 683	44 877-	64.40-
	Concours bancaires courants	408	1 303	895-	68.66-
	Emprunts et dettes financières diverses	140 888	107 264	33 625	31.35
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 578	64 373	15 795-	24.54-
	Dettes fiscales et sociales	222 999	221 087	1 912	0.86
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 136	1 920	2 216	115.41
	Produits constatés d'avance (1)	45 705	33 980	11 725	34.51
	Total IV	487 521	499 610	12 089-	2.42-
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 104 520	1 082 594	21 926	2.03

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

487 521 474 811

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	955 335		955 335	915 053		40 281	4.40
Chiffre d'affaires NET	955 335		955 335	915 053		40 281	4.40
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			36 245	40 952		4 707-	11.49-
Autres produits			26	990		964-	97.38-
Total des Produits d'exploitation (I)			991 606	956 996		34 610	3.62
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			279 162	237 132		42 030	17.72
Impôts, taxes et versements assimilés			21 670	26 150		4 480-	17.13-
Salaires et traitements			430 817	384 131		46 686	12.15
Charges sociales			171 893	158 039		13 854	8.77
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 412	4 468		945	21.14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			25 283	19 707		5 577	28.30
Dotations aux provisions							
Autres charges			11 591	29 340		17 749-	60.49-
Total des Charges d'exploitation (II)			945 828	858 966		86 862	10.11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			45 778	98 029		52 251-	53.30-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 603	2 258	655-	29.00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 603	2 258	655-	29.00-
2. Résultat financier (V-VI)	1 603-	2 258-	655	29.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	44 175	95 771	51 596-	53.87-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		922	922-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		922	922-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 356	38 053	35 697-	93.81-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 356	38 053	35 697-	93.81-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 356-	37 131-	34 775	93.65
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 804	12 150	4 346-	35.77-
Total des produits (I+III+V+VII)	991 606	957 918	33 688	3.52
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	957 591	911 428	46 163	5.06
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	34 014	46 490	12 475-	26.83-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 104 519.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 955 334.70 Euros et dégageant un bénéfice de 34 014.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 42 821		2 370
Installations générales agencements aménagements divers	4 691		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 141		699
TOTAL	59 832		699
Prêts, autres immobilisations financières	16 167		270
TOTAL	16 167		270
TOTAL GENERAL	818 820		3 339

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			745 191	745 191
Installations générales agencements aménagements divers			4 691	4 691
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			55 840	55 840
TOTAL			60 531	60 531
Prêts, autres immobilisations financières		60	16 377	16 377
TOTAL		60	16 377	16 377
TOTAL GENERAL		60	822 099	822 099

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 821	628		8 449
Installations générales agencements aménagements divers	1 997	938		2 935
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 772	3 847		51 618
TOTAL	49 769	4 785		54 554
TOTAL GENERAL	57 590	5 412		63 002

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 2 8				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 3 8				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 8 4 7				
TOTAL	4 7 8 5				
TOTAL GENERAL	5 4 1 2				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 0 2 1 3	2 5 2 8 3	3 6 2 4 5		5 9 2 5 2
TOTAL	7 0 2 1 3	2 5 2 8 3	3 6 2 4 5		5 9 2 5 2
TOTAL GENERAL	7 0 2 1 3	2 5 2 8 3	3 6 2 4 5		5 9 2 5 2
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 5 2 8 3	3 6 2 4 5		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 6 3 7 7	2 1 0	1 6 1 6 7
Clients douteux ou litigieux	1 2 2 4 7 8	0	1 2 2 4 7 8
Autres créances clients	2 3 8 0 9 7	2 3 8 0 9 7	
Impôts sur les bénéfices	4 0 0 6	4 0 0 6	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 2 4 1	6 2 4 1	
Divers état et autres collectivités publiques	2 6 4	2 6 4	
Débiteurs divers	1 0 6 4 5	1 0 6 4 5	
Charges constatées d'avance	1 7 6 1 4	1 7 6 1 4	
TOTAL	4 1 5 7 2 2	2 7 7 0 7 7	1 3 8 6 4 5

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 1 6	4 1 6		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 4 7 9 8	2 4 7 9 8		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 8 5 7 8	4 8 5 7 8		
Personnel et comptes rattachés	8 1 1 5 6	8 1 1 5 6		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 0 8 1 3	6 0 8 1 3		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 6 9 3 8	6 6 9 3 8		
Autres impôts taxes et assimilés	1 4 0 9 1	1 4 0 9 1		
Groupe et associés	1 4 0 8 8 8	1 4 0 8 8 8		
Autres dettes	4 1 3 6	4 1 3 6		
Produits constatés d'avance	4 5 7 0 5	4 5 7 0 5		
TOTAL	4 8 7 5 2 1	4 8 7 5 2 1		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 4 8 5 9			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 3 9 5 7 6			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100. 0000	3 000			3 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle A2CG FIDUCIAIRE	670 000			670 000	
Clientèle R. ABGRAL	65 000			65 000	
Total	735 000			735 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	52 719
Autres créances	5 056
Total	57 775

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	183
Emprunts et dettes financières diverses	1 312
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 340
Dettes fiscales et sociales	112 859
Autres dettes	574
Total	125 268

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 614
Total	17 614
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	45 705
Total	45 705

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A2CG FIDUCIAIRE I.D.F
Société à responsabilité limitée au capital de 300 000 euros
Siège social : 1, rue de la Corderie, Centra 324 - 94586 RUNGIS CEDEX
522 565 977 RCS CRETEIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 34 014,46 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....	34 014,46 euros
A titre de dividendes aux associés.....	20 500,00 euros
Le solde.....	13 514,46 euros

à porter en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 266 498,81 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 500,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.





Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

